

## AVERTISSEMENT AU LECTEUR.

secettes plus communes & plus ordinaires ; les Confessions auriculaires ou secretes pour toutes fortes de pechez , étoient une pratique de pieté fort commune parmi les Fideles. Les Prêtres se firent une devotion de dire tous les jours la Messe. On donnoit la Communion sous les deux especes, mais le pain que l'on offroit étoit plus petit qu'autrefois. Les Rites & les Ceremonies de l'Eglise de Rome furent introduites dans la plupart des Eglises d'Occident, & particulièrement dans celles de France. Les Papes devinrent de puissans Seigneurs temporels par la donation que Pepin & ses Successeurs firent à l'Eglise de Rome : & les Missions servirent à étendre leur autorité spirituelle. Il y avoit bien de l'ignorance & de la licence parmi les Evêques & les Clercs : & les Princes travaillerent fortement à la reforme du Clergé & de l'Eglise. Quelques Saints Evêques voulant aussi reformer leur Clergé, furent obligés de faire vivre leurs Ecclesiastiques dans un Cloître en commun comme des Religieux : c'est à leur vigilance Pastorale qu'on est redevable de l'ordre des Chanoines Reguliers, dont Chrodegand Evêque de Mets semble avoir été l'Instituteur ou le Restaurateur. Enfin, il y avoit beaucoup de superstition parmi le Peuple, & peu de solide devotion. Je n'entre point dans les contestations qui furent agitées touchant l'Incarnation & touchant les Images, ni sur les autres points d'Histoire, parce que l'on trouvera ces matieres traitées à fonds dans mon Ouvrage.

Quelque aversion que j'aie pour toutes les contestations, je ne me suis pas pû empêcher de répondre aux Remarques qu'un des Peres de la Congregation de Saint Vannes a faites sur le premier Volume de mon Ouvrage. S'il s'étoit contenté de remarquer des fautes, ou de reprendre des choses de peu de consequence, je serois demeuré dans le silence ; mais parce qu'il a traité plusieurs questions d'Histoire, de Discipline ou de Critique qu'il n'étoit pas inutile d'éclaircir, j'ai crû être obligé d'apporter les preuves des choses que j'avois avancées, afin qu'étant comparées avec ses objections, le Public pût profiter de notre contestation, & en juger avec connoissance de cause. Aiant donc trouvé moien d'avoir une copie de son Ouvrage, j'y ai fait en peu de temps une Réponse qui paroitra peut-être aussi-tôt que ses Remarques. Il seroit à souhaiter que cela fût toujours ainsi, afin d'empêcher la prévention qu'on peut avoir pour un Ouvrage de Critique, quand on le lit sans y voir en même temps de Réponse : l'on n'est pas toujours assez habile pour examiner les choses par soi-même, & quelque habile qu'on soit, on ne se donne gueres cette peine dans des contestations où l'on n'est point interessé. Il est donc bon que celui qui y prend part, puisse en même temps apporter ses défenses, afin que les Lecteurs qui sont les Juges, sachent les moiens & les raisons des Parties. C'est ce qui me fait esperer que l'on ne trouvera point à redire que j'aie fait si-tôt paroître une Réponse à l'Ouvrage de mon Censeur.